

Qualité de l'air intérieur

Maîtriser la qualité de l'air dans vos lieux de travail

Vos attentes



- Répondre aux obligations du Code du Travail en matière de surveillance de la qualité de l'air
- Apporter une réponse claire et pragmatique aux plaintes des salariés et CHSCT concernant la qualité de l'air
- Optimiser les coûts d'exploitation et de conception en fonction de l'état des lieux de vos installations

Les solutions

- Contrôler, analyser la qualité de l'air intérieur
- Mesurer les performances de vos installations de traitement d'air
- Déterminer un plan d'actions échelonné de mise en conformité
- Optimiser l'exploitation en fonction des conclusions de l'état des lieux
- Mettre les installations sous surveillance afin de réduire toute dérive de qualité d'air et de coût

Notre réponse



- Contrôles imposés par le Code du Travail :
 - ▶ Contrôle du débit global minimal d'air neuf
 - ▶ Contrôle des vitesses d'air
 - ▶ Contrôles de la concentration en poussières (2 fois par an) si recyclage.
- Audit de la qualité de l'air intérieur suivant la Norme XP-X- 43-401 :
 - ▶ Enquête in situ
 - ▶ Campagne de prélèvements et mesures
 - ▶ Rapport de synthèse avec identification des éventuels dysfonctionnements et mesures correctives simples
- Diagnostic des installations d'air :
 - ▶ Anomalies, non conformités et points faibles des installations
 - ▶ Préconisations et plan de remise à niveau des installations



Qualité de l'air intérieur

Maîtriser la qualité de l'air dans vos lieux de travail

Vos gains

- **REPONSE REGLEMENTAIRE** : contrôles qualité d'air imposés par le Code du Travail
- **MAITRISE DES RISQUES** : réduire l'exposition de vos salariés à des dérives de la qualité de l'air intérieur. Apporter des réponses concrètes aux préoccupations de vos salariés et CHSCT
- **COUT** : optimisation des fréquences d'exploitation : nettoyage des gaines - remplacement des filtres...

Pour aller plus loin

Pour compléter cette démarche, nous vous conseillons :

- Mise en place d'un carnet sanitaire des installations d'air
- Assistance à la mise en œuvre de votre plan d'actions de mise en conformité
- Gestion de crise en cas de dérive de la qualité de l'air
- Formation sur la prévention des risques sanitaires liés aux installations d'air

Votre interlocuteur

Tampon de l'agence

